

*Strength Force Fierté*  
*Pride Fierté*  
*Passion Passion*

**Rapport sur les frais de participation à  
Sport sécuritaire  
(2024-25)**



# GÉNÉRALITÉS

Wrestling Canada Lutte (WCL) estime que toute personne impliquée dans le sport a le droit de participer dans un environnement sécuritaire et inclusif, exempt de toute forme de maltraitance, et a adopté le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS).

WCL a mis en œuvre en mai 2023 une politique de frais de participation pour la sécurité dans le sport, dont les principes clés sont les suivants :

- Les participants inscrits s'attendent à ce que WCL dispose de politiques de sécurité dans le sport pour les protéger.
- Les politiques, systèmes et processus de WCL en matière de sport sécuritaire comprennent la signature des ententes avec Sport sans abus & le BCIS (anciennement) et du nouveau Programme canadien pour la sécurité dans le sport (PCSS), ainsi que le soutien de services par l'intermédiaire d'une tierce partie indépendante (TPI), du SDRCC et du système judiciaire (tribunal).
- Les coûts de ces processus seront pris en charge à la fois par les membres et les participants inscrits.



# GÉNÉRALITÉS

## **Objet du rapport:**

Fournir une compréhension claire et cohérente de la manière dont WCL détermine, gère et finance les coûts du sport sécuritaire pour ses participants enregistrés

## **Activités principales:**

- WCL est signataire du programme Sport sans abus et du BCIS (se termine le 31 mars 2025)
- WCL termine la transition de Sport sans abus et du BCIS au nouveau Programme canadien pour la sécurité dans le sport (PCSS), à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025
- WCL a recours aux services d'une tierce partie indépendante (ITP Sport), notamment pour les rapports et le triage
- Les services de la TPI sont accessibles aux APT sur une base gratuite
- La procédure de plainte comprend des enquêtes indépendantes et des comités disciplinaires ou d'appel indépendants, si nécessaire
- WCL a mis en place un processus de filtrage comprenant un comité de filtrage indépendant, si nécessaire



# RÉSUMÉ FINANCIER

(1er avril 2024 – 31 mars 2025)

## RECETTES:

Frais de sport sécuritaire	161,065 \$
Rapport	-46,881 \$
<b>Total des recettes</b>	<b>114,184 \$</b>

## DÉPENSES:

Frais de signature au programme “Sport sans abus”	55,281 \$
TPI (tierce partie indépendante) & dépenses connexes	39,278 \$
Questions en cours de traitement (pré-TPI)	15,805 \$
Frais E-PIC	3,820 \$
<b>Dépenses totales</b>	<b>114,184 \$</b>

<b>REVENU NET</b>	<b>0 \$</b>
-------------------	-------------



# RÉSUMÉ DES PLAINTES

(1er avril 2024 – 31 mars 2025)

## Bureau du commissaire à l'intégrité du sport (BCIS):

- 4 plaintes reçues
- 1 cas ouvert (reconnu admissible) & résolu

## ITP Sport (tierce partie indépendante de WCL):

- 1 conduite d'entraîneur (reconnue inadmissible)
- 1 conduite d'arbitre (résolu)
- 1 cas de AP
- 1 conduite d'entraîneur transmise au BCIS /PCSS

## Enquêtes indépendantes:

- 1 conduite d'entraîneur (rejetée)

## Questions soumises au CRDSC:

- 1 conduite d'entraîneur (en cours)

## Réclamations juridiques:

- 5 avec WCL comme défendeur (en cours)
- 1 abandonnée
- 1 rejetée en faveur de WCL

